

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

ANTHROPOLOGIE

Anthropologie sociale en Inde et Asie du Sud

Francis Zimmermann (LIER-FYT) et Jean-Claude Galey

Nous présenterons les outils conceptuels de l'anthropologie et les travaux descriptifs d'ethnographie et d'ethnohistoire les plus utiles pour approcher l'Inde et l'Asie du Sud contemporaines de façon structurée, à différentes échelles et à partir des catégories indiennes de pensée. Nous suivrons l'actualité de la recherche sur des questions classiques comme : le village et la ville, le partage de la nourriture, le corps et la médecine ayurvédique, castes, hiérarchies et communautarismes, hindouisme, légendes et épopées, politique et syncrétismes religieux. Ou plus récentes comme : la gestion de l'eau et l'environnement, la sécurité alimentaire, les diasporas, les arts vivants dans la vie quotidienne.

10 rue Monsieur-le-Prince. Salle Alphonse-Dupront

Annuel | bimensuel (2^e/4^e), jeudi 11:00-13:00 | 10 novembre 2022-25 mai 2023

DROIT

Lire le droit. Du Digeste à ses commentaires médiévaux. Un séminaire de lecture des sources juridiques occidentales

Emanuele Conte (LIER-FYT) et Dario Mantovani

La société occidentale a confié son ordre à des textes, qui ont leur origine dans l'antiquité romaine : apparemment éloignés, un travail prodigieux de réappropriation n'a jamais cessé de les rendre proches du présent et de nous apprendre l'art de l'interprétation.

Écrits et réécrits, assemblés et démontés sans cesse, ces textes sont les miroirs des pouvoirs et des droits : ils reflètent les sociétés qui les ont créés et commentés, et en même temps établissent le canon du droit en Occident.

Ce séminaire propose une lecture à la fois juridique, philologique et historique du Digeste de Justinien et des commentaires élaborés par la scolastique médiévale.

Les séances auront lieu sur trois heures, en abordant les mêmes textes romains du point de vue du spécialiste de droit romain (Dario Mantovani) et du point de vue du spécialiste droit médiéval (Emanuele Conte).

Le séminaire se déroulera sur 5 séances, dont une sera animée par un professeur invité.

10 rue Monsieur-le-Prince. Salle Michael Pollak.

2nd semestre | mardi 15:00-18:00 | 7 mars 2023-16 mai 2023

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

L'inappropriable

Paolo Napoli (LIER-FYT)

La notion d'inappropriable, que le langage du droit traduit normalement en celle d'indisponible, indique les limites opposées au sujet individuel dans sa puissance d'user comme il le veut des biens. Selon le sens commun, dire « inappropriable » ou indisponible équivaut à dénoncer un obstacle à la liberté de l'individu. Dans les dernières années, la réapparition des biens communs sur la scène nationale et internationale, juridique et politique, a contribué à affaiblir ce schéma : l'indisponibilité n'est plus cette limite opposée à des sujets amoindris et inhibés, mais devient un véritable démultiplicateur de pratiques. Au-delà de la thématique des biens communs, il s'agit de souligner comme la notion d'inappropriable (indisponible) ne doit pas être considérée seulement en termes d'extra-commercialité ou bien comme le revers d'une réduction « patrimonialiste » des choses. Au contraire, l'indisponibilité est le réquisit matériel et culturel par excellence d'une jouissance collective des biens auxquels sont attachés des droits. Dans ce cadre la tension propriété-administration devient un enjeu décisif. Le séminaire tâchera d'illustrer cette tension à l'aide d'une analyse de situations diversifiées chacune desquelles sera abordée par couples de séances.

10 rue Monsieur-le-Prince. Salle Alphonse-Dupront

Annuel | bimensuel (2^e/4^e), mercredi 15:00-17:00 | 9 novembre 2022-24 mai 2023

Le cas et la perplexité. Atelier de casuistique juridique et morale

Paolo Napoli (LIER-FYT), Michele Spanò (LIER-FYT) et Frédéric Audren

La casuistique désigne la résolution judiciaire des différends mais aussi, sur un plan historique plus vaste, toute application concrète du raisonnement au service d'une cause juridique ou morale. Avant d'annoncer un choix de méthode, « faire » de la casuistique juridique signifie ainsi reconnaître au droit son propre terrain empirique, un terrain qui est avant tout institué et délimité par des opérations logiques et argumentatives ayant lieu dans un procès. À l'aune de la notion de perplexité, qui selon Leibniz caractérise l'état d'esprit face à l'incompatibilité entre deux normes dans leur application à une situation donnée, l'atelier se penchera sur des affaires judiciaires de nature différente et relevant d'une chronologie très ample.

Des séances d'introduction méthodologique et historique ouvriront les traitements des cas tout au long de l'année.

10 rue Monsieur-le-Prince. Salle Alphonse-Dupront

Annuel | bimensuel (2^e/4^e), jeudi 13:00-15:00 | 10 novembre 2022-25 mai 2023

Lus et relus. Exercices de réflexion inter-temporelle

Paolo Napoli (LIER-FYT) et Michele Spanò (LIER-FYT)

Le séminaire continuera cette année selon la formule désormais rodée. Il s'agit d'un atelier de lecture de textes, plus ou moins classiques, qui sont particulièrement significatifs pour comprendre le rapport entre le droit et les sciences humaines et sociales. Pour chaque texte se confrontent

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

deux lecteurs ou lectrices dont un(e) connaît déjà l'ouvrage pour l'avoir lu dans le passé alors que l'autre le découvrirait pour la première fois. Il y aurait ainsi l'intersection entre une relecture et une lecture dont il pourrait être intéressant de mesurer les écarts selon les registres de l'actualité, de l'actualisation ou, éventuellement, d'une relégation définitive aux archives (historiques et conceptuels). Le couple de lecteurs ou lectrices serait caractérisé par une différence d'âge du fait que revenir sur un texte suppose normalement une expérience plus longue que celle du ou de la néophyte. Mais il n'est pas exclu en principe que le ou la plus jeune puisse se pencher une deuxième fois sur un livre que le ou la plus âgé(e) ignore. La formule vise aussi à un échange plus étroit entre chercheurs et doctorants dans un esprit de sollicitation mutuelle et non hiérarchisée. L'auditoire est évidemment le tiers appelé à compléter cette opération.

10 rue Monsieur-le-Prince. Salle Alphonse-Dupront

Annuel | bimensuel (2^e/4^e), mercredi 09:00-11:00 | 9 novembre 2022-24 mai 2023`

Introduire le pacifisme constitutionnel

Otto Pfersmann (LIER-FYT)

La fin de la deuxième guerre mondiale amène plusieurs pays à affirmer des positions favorables à la paix et plus encore à un régime international susceptible de la garantir sur le long terme et ils le font avec les moyens de leur droit interne. Parfois pourtant, de telles positions ne paraissent pas toujours entièrement libres ou spontanées et semblent au moins en partie dictées par une volonté de réinsertion dans la communauté internationale et surtout dans celle des vainqueurs. En même temps et pour être crédibles, il s'agissait de démontrer une vision fiable et durable. Mais en vue de prouver une telle volonté, il fallait qu'elle se montre également comme entièrement autonome et en accord avec des conceptions plus profondément ancrées dans la conscience collective. L'intégration de l'engagement pour la paix dans la constitution interne est une nouveauté dans le paysage juridique et politique de l'après-guerre. Certaines constitutions établies après la première guerre mondiale avaient incorporé les règles du droit international dans le droit national comme gage d'une attitude conforme aux attentes de la communauté internationale. L'engagement spécifique et interne pour la paix constitue une nouvelle étape. Il ne s'agit plus simplement de traités internationaux comme le pacte Brian-Kellog de 1928, mais d'actes internes ayant une signification internationale. On pense souvent à la manière dont les constitutions d'après-guerre s'enrichissent de droits fondamentaux et d'instruments de justice constitutionnelle marquant un évident désir de normalisation et de moralisation pacifique. Au moins cinq pays ayant subi la guerre et des expériences dictatoriales et agressives vont faire un pas de plus, parfois en plusieurs étapes et marquer un engagement spécifique et spécifiquement interne pour la paix : le Japon, la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche. Mais les contextes changent et le sens et le statut de ces engagements ne cesse de poser de délicats problèmes souvent irrésolus. Le présent séminaire invite à une analyse et à une discussion de ces développements que les événements récents font apparaître sous un nouveau jour.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle 25-B

2nd semestre | hebdomadaire, lundi 15:30-17:30 | 6 mars 2023-26 juin 2023

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

Les grandes controverses du droit constitutionnel contemporain

Otto Pfersmann (LIER-FYT) et Olivier Cayla

Avec l'émergence du constitutionnalisme moderne à la fin du XVIII^e siècle en Occident, la question de savoir si les actes des gouvernants sont ou non « constitutionnels » est apparue comme étant cruciale, car elle se comprenait comme étant une qualification juridique conditionnant l'obéissance des gouvernés ou leur désobéissance légitime. Cette question fondamentalement politique et juridique a ainsi alimenté des controverses doctrinales fameuses, de forme apparemment juridique, mais qui, du point de vue de certains théoriciens, restaient difficiles à trancher tant qu'elles demeuraient de simples « opinions » de professeurs de droit. Avec la consécration, à l'époque contemporaine, de droits et principes fondamentaux formulés par des textes - constitutionnels ou de traités internationaux - spécifiques, que des juridictions nouvelles et spécialisées ont pour mission d'interpréter afin d'imposer aux gouvernants (notamment au législateur) l'obligation d'y conformer leurs actes, on avait pu espérer qu'il s'établisse une doctrine consolidée permettant une connaissance de plus en plus précise et structurée des données en cause. Or il se produit exactement le contraire : les controverses ne font que redoubler et gagner en complexité entre ceux qui cherchent à analyser, comprendre, restituer et systématiser les données du droit positif. Il devient aussi difficile de s'orienter dans les méandres des ordres juridiques que de se forger une opinion fondée et convaincante. Animé par les deux juristes constitutionnalistes que compte l'EHESS et qui adoptent justement, sur ces questions, des vues controversées, ce séminaire développera l'ensemble de ces dimensions du débat contemporain et portera autant sur les questions relatives à la nature du système juridique que sur celle de la signification concrète des textes fondateurs et leur actualisation jurisprudentielle. Afin de mieux saisir ces enjeux, la discussion s'articulera autour de cas concrets décidés par des juridictions françaises, supranationales et étrangères, en particulier américaines, allemandes, italiennes et autrichiennes.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle 25-A
2nd semestre | hebdomadaire, mardi 18:30-20:30 | 7 mars 2023-6 juin 2023

Penser la dimension juridique des néolibéralismes

Régis Ponsard (LIER-FYT) et Fabien Bottini

La science du droit qui a tant à apprendre des autres disciplines et sciences, a-t-elle élaboré des concepts juridiques d'analyse des néolibéralismes ? Pourquoi ? Quels types de savoirs scientifiques peut-elle dispenser sur les réalités ainsi désignées ? Quels savoirs juridiques produit-elle sur ces réalités ? Quels sont les types d'enseignements que peut délivrer l'épistémologie juridique appliquée, autrement dit la science et l'épistémologie juridiques dans l'étude de la dimension juridique des néolibéralismes ? D'ailleurs, ce que les autres disciplines disent de la dimension juridique des néolibéralismes est-il vrai ? Ce séminaire dont la première phase a débuté au second semestre 2021 est autant une enquête sur le savoir juridique, ses forces et faiblesses, sur ce qu'une science du droit digne de ce nom peut apporter au concert des sciences humaines et

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

sociales, que sur le discours des disciplines et sciences qui assertent sur le droit, disent décrire la réalité de la dimension juridique du monde. Il porte ainsi sur les questions épistémologiques soulevées par l'étude juridique notamment en droit comparé, des néolibéralismes, par l'analyse juridique de la dimension juridique des néolibéralismes en science du droit.

Le séminaire s'attache ainsi, par exemple, à montrer pourquoi nombre de cadres juridiques d'analyse y compris quand ils jouent le jeu de la science du droit et ne se contentent pas de pratiques a-scientifiques ou anti-scientifiques, ne permettent pas de voir ce qu'ils devraient pourtant révéler, autant la part que prend le droit dans ces phénomènes que ce que ce dernier pourrait faire face à eux, compte tenu de ses ressources propres. Ainsi par exemple, pourra-t-on penser le relatif silence (à de notables exceptions) des constitutionnalistes en France, mais pas uniquement, des études du droit des droits et libertés fondamentaux et pas seulement, sur les néolibéralismes. Quelles sont alors les causes et les raisons de ce silence de ces analyses juridiques ? Quelles défaillances épistémologiques sont au principe de cet apparent mutisme qui a pour origine une certaine cécité dont il est possible de rendre compte épistémologiquement ?

10 rue Monsieur-le-Prince. Salle Alphonse-Dupront

Annuel | bimensuel (1^{re}/3^e/5^e), vendredi 14:00-16:00 | 21 octobre 2022-30 juin 2023

Renouveler l'analyse juridique des droits et libertés fondamentaux par l'épistémologie juridique

Régis Ponsard (LIER-FYT) et Xavier Souvignet

L'étude des analyses juridiques des droits et libertés fondamentaux révèle un paradoxe : le déploiement de la protection juridique des droits et libertés fondamentaux par voie dispositionnelle et jurisprudentielle à tous les niveaux de la hiérarchie des normes des systèmes juridiques censés poursuivre l'idéal d'un État de droit fort, ne s'est pas accompagné d'un progrès corrélatif de la théorie juridique générale de ces droits et libertés. Les informations juridiques particulières fournies sur tel ou tel droit ou liberté sont légion. Mais, les connaissances acquises et justifiées scientifiquement, comme plus généralement les cadres susceptibles d'être qualifiés de « théorie générale des droits et libertés fondamentaux » (et à même d'identifier ainsi la grammaire de ces objets juridiques et de mettre à jour les moyens intellectuels propres à les analyser de façon juridiquement et scientifiquement critique) sont, en France, comme sur la scène internationale, peu nombreux et loin d'être en mesure de répondre scientifiquement à des questions qui pourraient pourtant paraître élémentaires - quels que soient par ailleurs les notables et précieux succès accomplis par certaines recherches.

Une philosophie des droits et des libertés fondamentaux n'est pas une théorie juridique de ces structures juridiques de protection. De plus, la mise en œuvre efficace de toute doctrine des droits et libertés fondamentaux dépend aussi de la théorisation juridique de ces instruments normatifs. Or, contrairement à une idée reçue communément partagée y compris dans l'*opinio juris*, la science du droit en l'état de ses développements n'offre pas véritablement aux juristes (magistrats, avocats, conseillers juridiques, universitaires...), ainsi qu'aux destinataires des normes désireux de connaître leurs droits et libertés juridico-politiques - et plus généralement à

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

tous ceux en mesure de transcrire juridiquement des idéaux politiques - les moyens intellectuels de saisir et donc de maîtriser par la connaissance ces structures dans nombre de leurs composantes et dimensions juridiques les plus caractéristiques. Cela contribue à expliquer certaines des *illusions juridiques* sur l'état réel de la capacité des systèmes juridiques à faire ce qu'ils semblent pourtant annoncer en matière de protection de ces droits et libertés fondamentaux, et le décalage existant entre la confiance placée dans ces structures et la relative insuffisance théorique de leur analyse juridique réelle, favorisée par la grande complexité des problèmes scientifiques qu'elles soulèvent. Les études de ces structures en droit sont ainsi sous la dépendance de la pensée juridique, et plus exactement de la capacité de la théorie du droit et des développements de l'épistémologie juridique appliquée à les penser.

10 rue Monsieur-le-Prince. Salle Alphonse-Dupront

2nd semestre | bimensuel (1^{re}/3^e/5^e), mardi 13:00-15:00 | 21 février 2023-20 juin 2023

L'autonomie de la volonté. Fondements, contradictions, crises

Michele Spanò (LIER-FYT)

Le séminaire, en lien étroit avec nos recherches consacrées aux droits subjectifs, poursuivra l'enquête sur les fondations théoriques du droit privé. L'autonomie de la volonté est le dogme sur lequel repose la construction du droit privé moderne au XIX^e siècle. Dans un dialogue parfois polémique avec la philosophie, les juristes européens du XIX^e siècle s'engagent dans un questionnement à la fois dogmatique et politique, idéologique et technique, concernant la source et le fondement du droit, des droits et des obligations. L'autonomie de la volonté en sera la réponse. Une réponse dont l'équivocité et les contradictions internes l'exposent à des critiques récurrentes et à des maquillages continus. Après nous être penché sur les textes et les débats fondateurs qui la concernent, nous prolongerons notre enquête jusqu'à toucher aux débats contemporains qui mettent en cause la toute-puissance de l'autonomie de la volonté et ouvrent à des possibles alternatives, surtout en matière contractuelle.

10 rue Monsieur-le-Prince. Salle Alphonse-Dupront

Annuel | bimensuel (2^e/4^e), mardi 13:00-15:00 | 8 novembre 2022-23 mai 2023

Terrains du droit

Michele Spanò (LIER-FYT), Juliette Cadiot, Liora Israël et Dinah Ribard

Ce séminaire collectif réunit mensuellement les membres du Programme de Recherche Interdisciplinaire (PRI) « Terrains du droit » de l'EHESS, il est ouvert aux étudiants et collègues intéressés. Les séances de 4 heures permettent des présentations croisées autour des travaux de trois intervenants, venus de disciplines différentes. Les textes sont disponibles à l'avance sur la plateforme moodle.

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

Les premières séances de l'année porteront sur le thème « Faire avec le droit » et aborderont les différentes approches travaillées dans le PRI. Les dernières séances seront ouvertes à de nouveaux thèmes, par exemple autour d'une discussion critique de la notion de droit illibéral.

54 bd Raspail. Salle AS1_24

Annuel | mensuel (3^e), vendredi 14:30-18:30 | 21 octobre 2022-16 juin 2023

HISTOIRE

La France dans la Deuxième Guerre mondiale (1936-1947)

Julien Blanc (LIER-FYT)

Dans le cadre de ce séminaire d'initiation à un domaine de recherche, nous poursuivons notre questionnement sur la France et les Français pendant la Deuxième Guerre mondiale et l'Occupation. Animé du double souci d'élargir les limites de l'enquête (1936-1947) et de croiser les dimensions politiques, sociales et culturelles, nous nous interrogerons sur les bornes chronologiques de la période, les ruptures engendrées par la guerre et la pluralité des comportements. Les termes et catégories de « Résistance », « collaboration » ou « attentisme », aussi usuels que chargés de sens, seront ainsi questionnés tandis qu'une attention particulière sera portée aux (re)constructions mémorielles produites.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.09.

Annuel | bimensuel (1^{re}/3^e/5^e), mercredi 16:30-18:30 | 16 novembre 2022-19 avril 2023

Histoire sociale et politique des populations. Biopolitique et risques (XVIII^e-XXI^e siècle)

Élodie Richard (LIER-FYT) et Paul-André Rosental

Dans le prolongement de ses réflexions sur l'auto-fabrication des sociétés à travers l'objet population, ce séminaire organisé par le groupe ESOPP (voir liste complète des membres sur le site du CRH) entend cette année explorer les façons dont les institutions rendent possible la construction de l'individu. À cet effet le séminaire partira de la présentation de corpus et d'enquêtes saisis dans leur matérialité, et des questions méthodologiques qu'ils soulèvent. On présentera des données biographiques et statistiques, savantes et administratives. Nous montrerons comment elles permettent de reconstituer simultanément des parcours de vie, des logiques administratives et des enjeux politiques, en suivant les thématiques usuelles du séminaire : inégalités, travail, migrations, santé et protection sociale.

1 place St Thomas d'Aquin. Sciences Po.

Annuel | mensuel (2^e), mercredi 15:00-18:00 | 9 novembre 2022-14 juin 2023

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

La guerre transmise...

Emmanuel Saint-Fuscien (LIER-FYT) et Stéphane Audoin-Rouzeau

Ceux qui ont fait l'expérience de guerre n'ont cessé de l'affirmer : celle-ci ne serait pas communicable. Mais faut-il comprendre qu'une telle expérience ne puisse se transmettre ? Toutes les formes de témoignages, littéraires aussi bien qu'artistiques, ne cessent de le tenter. Les objets, les lieux, les gestes, et même les corps transmettent à leur tour. Quant au silence qui se referme sur tant de confrontations humaines avec le fait guerrier, il ne transmet pas moins. C'est sur cette notion de « guerre transmise » que le séminaire concentre ses travaux. Il prend la suite - mais sous une forme totalement différente - de celui qu'ont animé pendant longtemps Jean-Max Gaudillère et Françoise Davoine.

Le séminaire de Françoise Davoine et Jean-Max Gaudillère, rassemblant des chercheurs, des psychanalystes et des professionnels de l'éducation et du social autour du thème « Folie et lien social », abordait le champ du trauma dans son lien à la guerre et aux catastrophes de l'Histoire et du lien social. Nous questionnons donc les particularités de la mémoire traumatique, « une mémoire qui n'oublie pas », qui procède du « retranchement » d'événements psychiquement non inscrits. Nous nous proposons d'interroger les formes énigmatiques de transmissions de ces événements à travers les générations, en puisant toutes ces réflexions à l'aune de rencontres singulières dans les différents champs de nos pratiques.

En interlocution avec les sciences de la psyché, le séminaire entend intégrer les sciences sociales à cette problématique de la transmission de la guerre, en l'élargissant à la question des sociétés : le deuil de masse, la « brutalisation » des ensembles sociaux par l'activité guerrière, la porosité entre la guerre et certaines pratiques sociales des sociétés pacifiées constitueront autant de pistes de travail possibles. De même, le rôle des sciences sociales au titre de vecteur de transmission de l'expérience guerrière pourra être analysé au titre d'un salutaire retour réflexif sur l'objet d'étude du séminaire.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle 50

Vendredi 14:30-18:30 | les 25 novembre 2022, 27 janvier, 24 février, 24 mars, 14 avril et 26 mai 2023

Acteurs, institutions et interactions : ce que la guerre transforme

Emmanuel Saint-Fuscien (LIER-FYT) et Julien Blanc (LIER-FYT)

Notre séminaire part d'une question simple : la guerre change-t-elle quelque chose dans le rapport entre l'individu et son institution (armée mais aussi famille, école, administration, entreprise...) ? L'engagement dans la guerre et les formes de violence qui en découlent - particulièrement la possibilité de tuer ou d'être tué - entraînent-ils un bouleversement des rapports de domination, des hiérarchies sociales, des interactions et des embranchements qui s'offrent aux acteurs ? Provoquent-ils un élargissement des choix de trajectoires ou au contraire une contraction des possibles ? En restant

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

adossés aux historiographies de la Première et de la Seconde Guerre mondiale tout en portant attention à d'autres conflits, nous poursuivons notre questionnement au regard de ce que la guerre change pour les acteurs en leurs institutions, en étant cette année particulièrement attentifs aux institutions de l'enfance et de l'adolescence.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle 25-A
Annuel | bimensuel (1^{re}/3^e/5^e), mardi 10:30-12:30 | 15 novembre 2022-6 juin 2023

Guerres mondiales : nouvelles historiographies

Emmanuel Saint-Fuscien (LIER-FYT) et Masha Cerovic

Ce séminaire d'initiation à l'adresse des masterants a pour objectif de les introduire à l'historiographie plurielle et dynamique des guerres mondiales. Structuré autour de grandes questions transversales, abordées systématiquement au prisme des deux conflits et des différents théâtres de guerre, il mène aussi les participants à s'interroger sur les dynamiques de transformation, circulation, diffusion des pratiques et savoirs liés à la guerre, à travers le temps et les espaces. Au-delà d'une introduction aux profondes évolutions de l'histoire militaire à proprement parler, nous nous interrogerons sur la diversité des expériences de la guerre, notamment des violences de guerre, et sur les transformations liées aux guerres des institutions sociales. Le séminaire invite aussi à une réflexion plus globale sur certaines formes et dynamiques de la « modernité » et s'adresse généralement aux étudiants de master qui souhaitent réfléchir à l'histoire du premier XX^e siècle. Le séminaire est basé sur la discussion de textes scientifiques et sources primaires. Deux textes scientifiques, en français et en anglais, sont proposés à lecture à chaque séance. Les participants doivent rendre un court commentaire sur ces lectures, qui sert de base à la discussion collective. L'ensemble de ces documents sera accessible sur moodle. La présence et la participation active de tous sont indispensables.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 10
Annuel | bimensuel (1^{re}/3^e), mardi 14:30-16:30 | 15 novembre 2022-6 juin 2023

Faux et usages de faux : acteurs, terrains, enjeux de la falsification dans l'histoire des Juifs (Antiquité à nos jours)

Joel Sebban (LIER-FYT), Mathias Dreyfuss, Sylvie Anne Goldberg, Davide Mano et Ron Naiweld

« Jamais je n'aurais cru à une falsification aussi colossale de l'histoire, mais j'en suis venu aujourd'hui à cette conviction que, dans tous les récits et renseignements qu'on nous donne sur les Juifs, il n'y en a pas un, qu'il soit des temps anciens, du moyen âge ou même des temps modernes, qui ne soit d'abord suspect et qu'il ne faille soumettre à la plus minutieuse critique avant de l'accepter. » (Isidore Loeb, *Le Juif de l'histoire et le Juif de la légende*, 1891). Souvent considérée comme l'arme par excellence des antisémites, la falsification est une pratique qui en réalité invite à questionner les modes de connaissance et de transmission de l'histoire des Juifs

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

comme les usages publics qui en ont été faits, depuis l'Antiquité jusqu'à l'époque actuelle. À partir d'études de cas, le séminaire reviendra sur le rôle de la falsification - active ou passive - des faits, récits et symboles relatifs à l'histoire des Juifs dans la construction de narratifs hostiles aux Juifs mais également de discours apologétiques, pour déboucher sur la question de la portée politique de cette histoire.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle 25-A

Annuel | mensuel (4^e), mercredi 12:30-14:30 | 23 novembre 2022 au 28 juin 2023

PHILOSOPHIE

Le mouvement psychanalytique au XX^e siècle. Philosophie de l'esprit, histoire conceptuelle et sociologie de la connaissance

Pierre-Henri Castel (LIER-FYT)

En quel sens les concepts éminemment « psychologiques » de la psychanalyse, et ce qu'ils prétendent faire connaître du « sujet individuel », sont en vérité des catégories sociales – i.e. des catégories de la connaissance réflexive sociologiquement et historiquement déterminées ? Poser cette question est dérangent : la psychanalyse a souvent revendiqué une position d'extériorité, voire de transcendance par rapport au social, soit par la voie naturaliste (Freud), soit au risque de généralités quasi métaphysiques (Lacan). La justifier exigerait, déjà, de prendre soigneusement en considération, quand on entreprend l'histoire conceptuelle de la psychanalyse au 20^e siècle, les métamorphoses de la socialisation individualiste, ses multiples crises dans les sociétés modernes, et les remèdes qu'on leur a imaginés, dont, entre autres, le divan. Mais ce ne serait pas assez. Plutôt qu'offrir une nième mouture de l'« histoire culturelle » des influences qui ont façonné les théories freudiennes et post-freudiennes, ce séminaire ambitionne de cerner de plus près le parallèle éliasiens entre sociogenèse et psychogenèse tout du long du processus de civilisation, autrement dit, d'appréhender la réflexivité psychanalytique à l'aune des paradoxes de ce processus et des épreuves individuelles et collectives qu'il implique. Projet bien différent de celui, plus banal, d'une critique épistémologique in abstracto de la psychanalyse. Mais avec cela, argumentera-t-on, l'enjeu capital de l'objectivité des notions psychanalytiques ne disparaît nullement ; il est au contraire réélabore, mais à la lumière d'une philosophie sociale de l'esprit, explicitement pragmatiste et expressiviste. On examinera donc les chances d'un tel programme de recherches, les études à engager, et les obstacles à prévoir.

Aubervilliers. 10 cours des Humanités. Campus Condorcet. Grand équipement documentaire. Salle 2.14

Annuel | bimensuel (1^{re}/3^e), vendredi 14:30-16:30 | 4 novembre 2022-21 avril 2023

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

Identité nationale et élection par l'histoire. Du peuple à la nation et retour. 2

Julia Christ

La philosophie politique moderne conçoit en général l'État comme l'invention politique majeure de la modernité. État qui est toujours l'État d'une nation. Ce séminaire de recherche s'intéressera à la genèse du deuxième élément du syntagme État-nation, à savoir la nation comme corps social et culturel d'abord, comme corps politique ensuite. Est central ici la notion de peuple tel que la Bible la développe pour le peuple juif. On a interrogé la première année du séminaire les appropriations et transformations de ce concept au moment de la Réforme, donc au moment où la mise en question de l'institution produisant du commun entre les chrétiens - l'Église - a laissé un vide conceptuel béant pour nommer l'unité de ceux qui partagent une même religion. De cette enquête est sortie que le concept de peuple ne peut assurer l'unité des individus théologiquement qualifiés de libres et d'égaux qu'à condition de récupérer également le concept d'élection. Cette deuxième année, on analysera les usages du concept d'élection dans le discours politique moderne de Hegel à Moses Hess.

10 rue Monsieur-le-Prince. Salle Alphonse-Dupront

Annuel | mensuel (2^e), mercredi 17:00-20:00 | 9 novembre 2022-14 juin 2023

Socialisation et nationalisation. La question des identités

Bruno Karsenti (LIER-FYT)

Nous poursuivons dans ce séminaire la réflexion menée sur les processus sociaux de nationalisation et les formes prises par les nationalismes dans l'Europe moderne. Le but est d'ouvrir une perspective comparative et généalogique qui nous permette de saisir les caractères propres aux nationalismes contemporains et les enjeux politiques inédits qu'ils soulèvent. L'approche adoptée est celle de la philosophie des sciences sociales. On s'appuie essentiellement sur un corpus sociologique et historique, pour dégager les concepts politiques à l'œuvre et leurs transformations. Cette année, en reprenant les conclusions de notre lecture développée l'an dernier de l'austromarxisme et de l'ouvrage classique d'Otto Bauer sur la question des nationalités, on abordera le problème contemporain des identités nationales et de ce qu'on nomme, dans le débat public, l'identitarisme.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle 25-A

Annuel | bimensuel (2^e/4^e), jeudi 10:30-12:30 | 24 novembre 2022-8 juin 2023

Les Juifs et l'Europe. V

Bruno Karsenti (LIER-FYT), Julia Christ (LIER-FYT) et Danny Trom (LIER-FYT)

Les Juifs se sont compris comme un peuple persévérant dans la dispersion. Ils ont été, comme les a qualifié Max Weber, un peuple hôte en Europe. L'Europe à l'inverse s'est constituée avec la christianisation de l'Empire romain en s'envisageant comme un corps politico spirituel transcendant les peuples qui la constituaient. Le peuple hôte a été cependant aussi un agent actif

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

dans la constitution de l'Europe. S'énoncent là deux façons de penser l'universalité. L'histoire de l'Europe est essentiellement l'histoire d'une aventure politique dans laquelle se sont succédées, juxtaposées et imbriquées des formes variées. L'histoire des Juifs étant elle aussi une aventure politique, le séminaire visera à comprendre les modalités d'articulation, de composition, et d'opposition de ces trajectoires imbriquées et néanmoins hétérogènes.

10 rue Monsieur-le-Prince. Salle bibliothèque LIER-FYT

Annuel | mensuel, mardi 14:00-18:00 | 15 novembre 2022-13 juin 2023

Savoirs du dehors : épistémologie, histoire, critique

Gildas Salmon (LIER-FYT), Anoush Ganjipour et Elad Lapidot

Le séminaire a pour objet d'examiner ensemble trois types de réflexivité produits à partir de la rencontre des sciences sociales modernes avec les régimes de savoir qualifiés de « non-modernes ».

1) Depuis le XIX^e siècle, le savoir occidental se caractérise par une volonté d'ouverture vers ce qui formait son dehors. Revendiquant une vocation universelle, les sciences sociales modernes ont effectué un mouvement théorique double. D'une part, elles ont voulu inclure, en tant qu'objets de connaissance, des individus, des sociétés ou des cultures non-occidentales. Mais d'autre part, elles ont aussi voulu tenir compte des autres savoirs ou régimes épistémologiques (qualifiés privativement comme « non-modernes » et « non-occidentaux »), et les intégrer afin de se donner un caractère englobant et absolu.

2) La rencontre des modernes avec les cultures non-occidentales a produit un effet épistémologique inverse à l'intérieur de ces cultures : chez les populations autochtones, elle a déclenché une volonté analogue d'ouvrir leur savoir à l'épistémè moderne conçue précisément en tant que leur « dehors ».

3) À partir de la seconde moitié du XX^e siècle s'est développée, au sein des sciences sociales modernes, une approche critique du rapport que celles-ci ont entretenu avec leur dehors. Sous ses variantes discursives post-coloniales ou post-orientalistes, cette approche s'interroge précisément sur les conditions historico-politiques auxquelles les sciences sociales modernes ont pu faire des « autres » leur objet, ou subsumer leurs régimes de savoirs sous le leur. L'étude comparative de ces trois dynamiques épistémiques et politiques a pour enjeu de comprendre comment la confrontation avec le dehors a opéré une problématisation mutuelle des savoirs, et a donné lieu, des deux côtés, à une mutation épistémologique qui ne peut être comprise que de manière relationnelle. Dans ce séminaire mensuel, nous réunirons des spécialistes de l'épistémologie des sciences sociales modernes, des aires culturelles, ainsi que des historiens pour aborder à chaque fois l'un des aspects de notre thématique générale.

10 rue Monsieur-le-Prince. Salle Alphonse-Dupront

Annuel | mensuel (3^e), mercredi 14:30-17:30 | 19 octobre 2022-21 juin 2023

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

SOCIOLOGIE

Les formes contemporaines du « blaming »

Yannick Barthe (LIER-FYT)

Comment, dans les sociétés contemporaines, les malheurs individuels et collectifs sont-ils interprétés et traités ? À qui ou à quoi sont-ils attribués ? Peut-on, à cet égard, repérer des évolutions ou des tendances historiques ? En cherchant à explorer ces questions, ce séminaire entend proposer une analyse sociologique des processus de blaming, c'est-à-dire les processus à travers lesquels certains individus ou certaines entités se voient imputer la responsabilité du malheur qui en frappe d'autres, lesquels sont alors considérés comme victimes. À partir d'exemples empiriques puisés dans les domaines les plus divers (les risques, les violences policières, les discriminations, le harcèlement, le chômage, etc.) et en mobilisant les apports de plusieurs disciplines des sciences sociales (anthropologie, sociologie, science politique, psychologie), on s'efforcera d'analyser les logiques qui sous-tendent le travail d'imputation causale auquel se livrent les acteurs sociaux et le processus de responsabilisation politique qui peut l'accompagner. Ce séminaire sera l'occasion d'aborder sous un nouveau jour certains thèmes classiques des sciences sociales, tels que l'autonomie individuelle, la régulation des conflits, la judiciarisation ou encore la politisation, mais également de saisir certains des traits caractéristiques des sociétés contemporaines ainsi que les transformations qui les affectent.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle 25-A

1^{er} semestre | hebdomadaire, mercredi 14:30-16:30 | 9 novembre 2022-8 février 2023

Sociologies d'aujourd'hui

Yannick Barthe (LIER-FYT) et Cyril Lemieux (LIER-FYT)

Ce séminaire obligatoire et réservé aux étudiant·e·s de Master 2 Sociologie vise à nommer et à comprendre des problèmes méthodologiques qui sont susceptibles de se poser à tout chercheur et qui sont au cœur de la sociologie d'aujourd'hui. Les séances plénières sont construites autour de la discussion des travaux d'un·e auteur·ice qui est confronté·e à un tel problème et lui propose une réponse, à partir d'une enquête empirique. Les participant·e·s au séminaire, en charge de l'animation de la discussion, seront réparti·e·s en groupes de travail et accompagné·e·s dans la construction de la problématique de séance et l'aménagement des échanges avec l'invité·e.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle polyvalente 50

1^{er} semestre | mensuel (4^e), jeudi 08:30-12:30 | 13 octobre 2022-25 mai 2023

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

L'hypothèse de « la solidarité individualiste ». Interdépendance et autonomie dans la production moderne des individus

Edouard Gardella (LIER-FYT)

Ce séminaire prend appui sur une hypothèse élaborée par la sociologie classique : les membres des sociétés modernes aspirent de plus en plus à l'idéal égalitaire et individualiste de l'autonomie-pour-toutes-et-tous, et cette dynamique est déterminée par la façon dont ces sociétés se structurent, à savoir l'accroissement de la différenciation et de l'intégration des groupes sociaux qui les composent. Une telle hypothèse, que nous proposons de nommer « de la solidarité individualiste », revient à avancer deux idées complémentaires entre elles : l'aspiration à l'autonomie individuelle pour tous les membres d'une société n'est pas universelle parmi les sociétés humaines, elle n'existe au degré d'intensité qu'on lui connaît que dans des sociétés à la structuration relativement différenciée et intégrée ; l'aspiration à l'autonomie individuelle n'est donc pas une propriété intrinsèque à l'individu, elle est le produit de la forme prise par les rapports sociaux. L'idéal égalitaire et individualiste de l'autonomie pour tout le monde n'est donc ni naturel, ni individuel. L'objectif du séminaire est de mettre cette hypothèse à l'épreuve d'un type de rapport social, observable dans des sociétés fortement différenciées et intégrées (les sociétés dites « modernes »), où elle semble a priori le plus contredite : quand certains individus sont jugés avoir besoin de professionnel.les censé.es travailler à leur autonomie future. Comment comprendre que l'idéal égalitaire de l'autonomie-individuelle-pour-toutes-et-tous puisse être produite par une relation organisée comme une mise en dépendance et, donc, comme fortement asymétrique ?

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.10

Annuel | bimensuel (1^{re}/3^e), mardi 08:30-10:30 | 15 novembre 2022-6 juin 2023

Sociologie de la connaissance. 3. Néolibéralisme, néoconservatisme : néosocialisme ?

Cyril Lemieux (LIER-FYT)

Le séminaire abordera cette année la troisième et dernière étape du programme général qu'il s'est donné depuis 2020 : celui d'une relance de la « sociologie de la connaissance » dans la définition qu'en donnait Karl Mannheim. En étudiant, en 2020-2021, les formes du raisonnement anti-sociologique observables tant dans la vie sociale que dans la pratique des sociologues, et en essayant de comprendre les causes sociales de leur reproduction, puis en explorant, en 2021-2022, la question des processus par lesquels les individus, dans les sociétés modernes, politisent leur existence en fonction de la place qu'ils occupent au sein de la division du travail, nous nous sommes dotés d'analyses et de concepts qui vont nous rendre possible, cette année, de formuler un diagnostic d'ensemble sur la situation idéologique des sociétés contemporaines - européennes et nord-américaines en particulier. En suivant la démarche mannheimienne, ce diagnostic sera rapporté à l'évolution, ces quarante dernières années, de la division du travail et de l'État social au sein des sociétés concernées. Il s'agira, en particulier, de revenir sur une notion qui est souvent

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

mobilisée pour décrire une telle situation idéologique : celle de néolibéralisme. Nous chercherons à montrer que si son intérêt est de prendre acte de la transformation profonde que la pensée libérale a subie dans les dernières décennies du XX^e siècle, sa limite est de n'être pas assez un concept sociologique. La première tâche du séminaire sera ainsi de proposer une reprise sociologique du concept de néolibéralisme et d'en tirer des implications méthodologiques concernant la conduite des enquêtes empiriques sur l'État et le monde social contemporains. La tâche sera ensuite de réfléchir à la manière dont l'accroissement de la division du travail et le développement de l'État social survenus à la fin du XX^e siècle ont affecté également les deux autres grandes idéologies de la modernité : la pensée réactionnaire, d'une part ; le socialisme, d'autre part. Dans le premier cas, nous explorerons ce qu'il est convenu d'appeler « néo-conservatisme » et « néo-traditionalisme ». Dans le second, nous nous interrogerons sur l'émergence possible, actuellement, d'un « néo-socialisme » adossé notamment à la question écologique.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.06
1^{er} semestre | hebdomadaire, mardi 12:30-14:30 | 8 novembre 2022-7 février 2023

Conflits de modernité. 2. Nation, État social, profession

Cyril Lemieux (LIER-FYT), Pablo Blitstein, Marion Fontaine et Cédric Moreau de Bellaing (LIER-FYT)

Il est courant, dans l'analyse des conflits sociaux, d'opposer le traditionnel au moderne : certains groupes, dit-on, seraient trop attachés au passé, trop engoncés dans des croyances et des pratiques « dépassées » ; ils « résisteraient » à la modernité, redoutant de se confronter à ses exigences. Cette disqualification se renverse parfois, ainsi dans certaines analyses contemporaines, dans l'apologie des cultures ou des communautés « traditionnelles » - les « bons sauvages », les « primitifs de la révolte » - tentant de contrer le rouleau compresseur de la modernité. Si cette conception est insatisfaisante pour les sciences sociales, c'est qu'elle préjuge, dans un cas comme dans l'autre, de ce qui est moderne et ce qui ne l'est pas, quand il faudrait plutôt examiner comment la détermination de la « bonne » modernité est l'objet même des conflits. suspendre le jugement sur le caractère « non moderne » des mouvements sociaux qui s'opposent à une définition donnée de la modernité, apparaît ainsi comme un préalable indispensable. Un tel geste de suspension est seul à même de nous faire comprendre en quoi ces mouvements oppositionnels, même lorsque leurs justifications se traduisent par un anti-modernisme doctrinal, s'inscrivent en réalité dans une forme de pensée et d'action revendicatives typiques des sociétés modernes. On est en droit, à cet égard, de les envisager comme produisant des formes alternatives de définition de la modernité et en cela, comme étant partie prenante de « conflits de modernité ». Telle est du moins la perspective que, pour la seconde année consécutive, on cherchera à développer dans ce séminaire. Comme on l'a fait l'an passé à propos des conflits autour de l'écologie d'abord, du genre ensuite et de la race enfin, il s'agira de faire apparaître ce que le recours à un cadre d'analyse fondé sur la notion de « conflits de modernité » peut changer concrètement dans le travail tant des historien·ne·s que des sociologues, cette fois à propos des trois grands types de conflits suivants : ceux qui concernent la nation et le nationalisme; ceux qui touchent à l'État

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

social ; ceux, enfin, qui surviennent entre professions ou à l'intérieur d'une profession.

Aubervilliers. 2 cours des Humanités. Campus Condorcet. Bâtiment de l'EHESS. Salle 25-B
1^{er} semestre | hebdomadaire, vendredi 12:30-14:30 | 21 octobre 2022 au 27 janvier 2023

Intelligence artificielle

Dominique Linhardt (LIER-FYT), Romain Huret et Jérôme Malois

Ce séminaire collectif a pour ambition de réfléchir aux manières dont les sciences sociales pensent l'intelligence artificielle. Souvent cantonnées aux seuls questionnements sur l'éthique ou l'acceptabilité, celles-ci doivent permettre de réfléchir à la nature même de l'objet et d'en faire un objet de recherche à part entière. Le séminaire réfléchira également aux conséquences de l'IA sur les pratiques de recherche, notamment en matière d'interdisciplinarité. Les séances alterneront des présentations de recherche en cours à des exposés plus pédagogiques et synthétiques permettant à chacun de se doter d'un bagage réflexif et théorique.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.09
Annuel | mensuel (4^e), vendredi 12:30-14:30 | 25 novembre 2022-23 juin 2023

SOCIO-LINGUISTIQUE

Performatif et vérité : confession, témoignage, aveu

Michel de Fornel (LIER-FYT), Bruno Ambroise et Philippe Büttgen

Le séminaire poursuivra la réflexion initiée les années précédentes sur la dimension performative de l'assertion. Reprenant les débats classiques et contemporains en philosophie du langage et en pragmatique, il mobilisera les ressources de l'anthropologie linguistique, de la philosophie des religions et de l'histoire pour comparer et analyser les aspects sociaux et politiques, souvent ignorés, d'actes de parole ayant pour objet de « dire le vrai », et qui restent inadéquatement saisis au moyen du traitement standard de l'assertion. On étudiera ainsi les configurations socio-historiques et anthropologiques associées à des actes de parole comme la profession de foi, la confession des péchés et différentes formes de témoignage, afin de souligner la complexité de ces actes de parole, d'élucider le statut de leur(s) énonciateur(s) et d'en interroger les contextes d'énonciation. On pourra s'intéresser ensuite, toujours à titre comparatif, à des actes de parole appartenant à d'autres familles, comme les comportatifs et les promissifs.

1 rue de la Glacière. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Campus Port-Royal
Annuel | bimensuel (2^e/4^e), mardi 10:00-13:00 | 25 octobre 2022-13 juin 2023

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

Analyser l'activité « telle qu'elle se fait » : les bases conceptuelles et méthodologiques de l'enquête vidéo-ethnographique (interactionnisme, ethnométhodologie, analyse de conversation)

Michel de Fornel (LIER-FYT) et Christian Licoppe

Le séminaire vise à développer une base théorique et méthodologique sur l'analyse de « l'activité telle qu'elle se fait ». L'orientation en est donc fortement ethnographique qui complète certaines réflexions actuelles sur l'anthropologie visuelle : il s'agit ici plus spécifiquement d'exploiter les données vidéo comme ressource pour analyser l'organisation des activités humaines d'un point de vue endogène à leur production. Sur le plan théorique, il s'agira de mettre en place les concepts centraux de l'interactionnisme Goffmanien (en particulier la notion de cadre de l'activité), de l'ethnométhodologie (en particulier les notions de réflexivité, « accountability », indexicalité, de « breaching experiments » et d'action instruite) et de l'analyse de conversation (systèmes d'allocation des tours de parole, paires adjacentes, préférences et pré-séquences, interactions ordinaires et interactions institutionnelles, catégorisation, etc.), et de les combiner pour appréhender la dimension multimodale de l'interaction humaine que rend accessible la vidéo. Sur le plan empirique il s'agira de comprendre d'une part comment produire des enregistrements audio et vidéo d'activités humaines « advenant naturellement » (« *naturally occurring data* »), comment les transcrire (en exploitant dans le cas de la vidéo des ressources logicielles spécifiques), et comment y identifier des phénomènes interactionnels pertinents pour les participants eux-mêmes, et d'autre part de donner aux étudiants des ressources pour maîtriser les formes de technicité inhérentes à ce genre de recherches.

Aubervilliers. Place du Front populaire. Campus Condorcet. Centre de colloques. Salle 3.07

1^{er} semestre | hebdomadaire, vendredi 08:30-10:30 | 4 novembre 2022-10 février 2023

Anthropologie et linguistique : convergences et recherches actuelles

Michel de Fornel (LIER-FYT), Maud Verdier et Francis Zimmermann

Linguistes et anthropologues, nous étudierons ensemble la langue et ses usages dans différents contextes ethnographiques et les interactions conversationnelles dans différents cadres de participation aux actes de parole. Nous suivrons l'actualité de la recherche sur des questions intéressant l'anthropologie, la linguistique et la sociolinguistique. A partir de nos enquêtes de terrain, nous traiterons de questions classiques comme : la communication rituelle, les arts de la parole et le théâtre, l'ethnopoétique, l'oralité et la performance, la narrativité, musique et langage. Ou plus récentes : la multimodalité, la narrativité et le chronotope, la répétition et l'improvisation.

10 rue Monsieur-le-Prince. Salle Alphonse-Dupront

Annuel | bimensuel (2^e/4^e), mercredi 11:00-13:00 | 26 octobre 2022-10 mai 2023

Les séminaires des membres du LIER-FYT à l'EHESS 2022-2023

La prédication non-verbale

Mena B. Lafkioui (LIER-FYT)

Le présent séminaire sera consacré aux phénomènes de prédication non-verbale - y compris ceux concernant les pseudo-verbes - dans une perspective linguistique théorique, comparative et typologique afin d'approfondir notre compréhension de la nature et du fonctionnement des différentes catégories de parties du discours dans les langues du monde. Les pseudo-verbes forment une catégorie spécifique de parties du discours, composée de toutes sortes d'éléments non verbaux dédiés à la prédication et présentant des caractéristiques morphosyntaxiques uniques et pertinentes pour la linguistique théorique et typologique. Il sera aussi question de débattre de certains concepts théoriques, tels celui de « Macrorôle » (Van Valin 2005, 2007) et de « Unaccusative Hypothesis » (Perlmutter 1978) qui pourraient aider à clarifier certains rapports grammaticaux de la prédication non-verbale.

54 bd Raspail. Salle A06_51

2nd semestre | bimensuel (1^{re}/3^e), mardi 14:00-18:00 | 7 mars 2023-6 juin 2023